

Grand excès de vitesse



Grand excès de vitesse

Auch

Mardi 17 octobre vers 6 h 30 sur la rocade d'Auch un automobiliste de 22 ans a été stoppé par les policiers alors qu'il roulait à 140 km/h (vitesse retenue à 133 km/h) pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis de conduire a été retenu et son véhicule mis en fourrière. Les tests de dépistage d'alcoolémie et de stupéfiants se sont révélés négatifs.